



CCAS d'Isbergues
5A. place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.02.08

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du
20 avril 2026**

**Date de convocation :
le 13 avril 2026**

Objet :
Désignation du nom de la résidence autonomie d'Isbergues :
Résidence du Bon Accueil

Votes pour : 15
Vote contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt avril, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Président.

Etaient présents : M. David THELLIER – Mme Stéphanie DELMARE – M. Éric HEUGUE - Mme Véronique LUPART – Madame Anne VENEL – Mme Sylviane MOILLET CARRE – Mme Micheline DAUTRICHE – Mme Caroline LEMAITRE CARON -- Mme Marie-Andrée PAYELLE -- M. Gérard CORRIETTE – M. Didier MARLES, formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés ayant donné procuration : M. Laurent DANIEL – Mme Dorothee CHAVATTE – Mme Laurie LECRINIER - Mme Cathy MORIN

Monsieur Gérard CORRIETTE est nommé secrétaire de séance.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S

La séance ouverte,

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale rappelle à l'assemblée que depuis la loi Adaptation de la société au vieillissement du 28 décembre 2015, les foyers logements sont devenus des résidences autonomie.

Le foyer logement d'Isbergues devenu résidence autonomie a connu ces dernières années un vaste programme de travaux de réhabilitation la rendant ainsi attractive et attrayante. Les travaux vont se poursuivre, notamment avec le projet de nouvelle signalétique de la structure.

.../...



CCAS d'Isbergues
5A. place Emile Basly
CS 70029
62330 ISBERGUES
Tél : 03.21.61.39.72

DCA 26.02.08

Dans le cadre de ce projet, il a été proposé de désigner un nom pour la résidence, car actuellement l'appellation c'est : la résidence autonomie d'Isbergues « la résidence ».

Les résidents ont été sollicités afin de lui trouver un nom qui la caractérise.

La proposition retenue à l'unanimité par les résidents est la « Résidence du Bon Accueil ».

Monsieur le Président du CCAS propose à l'ensemble des membres du Conseil d'administration d'approuver la nouvelle désignation « Résidence du Bon Accueil ».

Le Conseil d'Administration, après délibération, approuve à l'unanimité des membres présents la nouvelle désignation « Résidence du Bon Accueil ».

**Certifiée exécutoire compte-tenu
De la transmission en Sous-Préfecture
et de la publication électronique**

le **23 AVR. 2026**
Le Président

David THELLIER